

**Lurelu**



## **La montée de l'autoédition**

Évelyne Gauthier

---

Volume 41, numéro 3, hiver 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89711ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Association Lurelu

### ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Gauthier, É. (2019). La montée de l'autoédition. *Lurelu*, 41(3), 77–77.

# La montée de l'autoédition

Évelyne Gauthier, présidente de l'AEQJ

77

Le milieu de l'édition, depuis plusieurs années, ne cesse de se transformer. Après les prophéties, au début des années 2000, annonçant la mort du livre papier au profit du livre électronique, force est de constater que l'apocalypse annoncée ne s'est pas concrétisée. Pour toutes sortes de raisons, le lecteur préfère encore le papier.

Dans un article du 8 avril 2017, le journal *Le Soleil* confirmait que le livre papier représentait encore près de 95 % des ventes de livres au Québec<sup>1</sup>. Aux États-Unis, bien que la tendance soit plus marquée et la montée constante et rapide, les livres électroniques représentent 6 % de la part du marché pour 2018<sup>2</sup>. C'est tout de même 120 millions de livres, mais cela demeure marginal dans l'océan de la littérature américaine.

## Or, cela a-t-il eu un autre impact?

Il y a une autre transformation, de plus en plus marquée et apparente celle-là : l'essor des livres publiés à compte d'auteur et de l'autoédition. De plus en plus d'auteurs se lancent dans l'aventure ou, du moins, songent à le faire. Certains prédisent déjà une révolution littéraire. Mais il n'est pas évident de s'y retrouver. Il nous a donc semblé bon de parler de ce nouveau courant et de le démystifier un peu.

En édition traditionnelle, ou à compte d'éditeur, les recettes sont partagées entre l'auteur, l'éditeur, le distributeur et le libraire. L'auteur cède ou accorde une licence sur la gestion des droits et ne récolte généralement que 10 % de l'argent provenant de la vente du livre, mais il ne débourse aucuns frais de production ni de promotion en général. La majorité de ces tâches sont à la charge de l'éditeur, qui choisit les œuvres qu'il désire publier, puisqu'il devra investir pour les produire et en faire la promotion. D'ailleurs, sur les manuscrits reçus, environ 3 % seulement seraient publiés.

En édition à compte d'auteur, ce dernier fait affaire avec un éditeur qui offre les services clés en main tels que la révision du texte, le montage, la correction, la distribution et parfois la promotion. Cependant, tous les

frais sont à la charge de l'auteur, qui endosse conséquemment les risques financiers si le livre ne se vend pas. Ici, l'éditeur agit en quelque sorte comme un sous-traitant. Il ne fait aucune sélection des œuvres; la qualité de ces dernières est donc très variable. L'auteur conserve le contrôle des droits et touche un pourcentage nettement plus élevé, mais ce dernier peut varier beaucoup. On parle de 40 % à 70 %<sup>3</sup>, voire 100 % selon les cas. Quant à la distribution assurant une présence en librairie, certains de ces éditeurs y ont accès, et d'autres non.

Enfin, en autoédition, l'auteur prend tout en charge et accomplit le travail par lui-même, que ce soit la correction, le graphisme ou la vente. Si certains auteurs montent leur propre équipe et délèguent les tâches, d'autres s'occupent de l'entièreté de la besogne. Cette option coûte sans doute moins cher, mais demande beaucoup de temps et de travail. C'est probablement dans ce dernier cas que l'édition numérique aura eu le plus d'impact, car elle a aidé à démocratiser, en quelque sorte, le métier. En effet, plusieurs plateformes numériques telles que Kobo, Amazon ou iBooks offrent souvent des services facilitant le travail pour les auteurs qui décident de produire et de vendre eux-mêmes, habituellement sur Internet. Les titres, en revanche, seront rarement présents ailleurs que sur ces plateformes.

Les frais de production des livres numériques sont aussi moins élevés que ceux des livres imprimés, rendant ce choix plus accessible. Ici encore, l'auteur assume tous les risques, mais il reste seul propriétaire de ses droits, et les redevances touchées vont de 35 % à 70 %<sup>4</sup> environ.

## Et le succès?

Il n'est pas rare d'entendre des histoires d'auteurs qui arrivent non seulement à atteindre la rentabilité (parfois grâce à des campagnes de sociofinancement), mais aussi à vivre de leur plume. Hélas, bien que cela soit vrai, la proportion des écrivains y parvenant est presque la même, qu'ils choisissent l'édition à compte d'éditeur, à

compte d'auteur ou l'autoédition. C'est-à-dire : une petite minorité. Un récent article de *La Presse*<sup>5</sup> indique à ce propos que les écrivains canadiens gagnent 27 % de moins qu'il y a trois ans. Les revenus provenant de l'autoédition, quant à eux, ont augmenté de 8 % durant la même période.

C'est que le nombre d'auteurs et de titres ne cesse d'augmenter, alors que le bassin de lecteurs stagne. Maintenant, la question demeure : l'autoédition est-elle là pour rester ou n'est-ce qu'une bulle qui gonfle et qui éclatera? Il est encore trop tôt pour le dire. Le milieu bouge... reste à voir quelle nouvelle direction il prendra.



## Notes

1. Lire aussi l'article de Sophie Marsolais, «Le livre numérique, vague ou raz-de-marée?», dans le dernier *Lurelu*.
2. Selon l'article *US e-Books statistics*, du site : <https://electricnews.fr/us-e-books-statistics/>.
3. Selon le site d'édition à compte d'auteur, Bouquinbec.
4. Billet *Autoédition vs Édition à compte d'auteur vs Édition traditionnelle*, du site : <https://www.dominicbellavance.com>.
5. «Les écrivains gagnent moins qu'il y a trois ans», *La Presse+*, 22 octobre 2018.